

1 Généralités : Les Produits vendus par Grosseron (consommables, matériels, équipements, mobiliers etc) sont désignés ci-après par « Produits ». Nos conditions générales de vente (CGV) stipulées ci-après sont accessibles sur notre site internet, jointes à nos factures proforma, devis, offre ou confirmation de commande et communiquées à tout acheteur qui en fait la demande. Nos CGV sont seules valables et applicables à toute vente (des conditions particulières peuvent être applicables notamment en dehors du territoire français métropolitain). Elles prévalent sur tout autre document de l'acheteur et notamment sur toutes conditions d'achats (y compris les conditions d'achat transmises avant ou accessibles informatiquement, ou informatiquement à valider avant de répondre à une offre via une plateforme etc) et s'y substituent. La passation d'une commande par un client emporte l'adhésion sans réserve de ce dernier à nos CGV. Celles ci sont réputées acceptées par l'acheteur.

2 Clause résolutoire : En cas de non-respect par l'acheteur des obligations lui incombant aux termes des présentes, toute commande en cours se trouvera, si bon semble à Grosseron, résolue de plein droit 24 heures après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception de s'exécuter restée sans effet et informant de la volonté de Grosseron de se prévaloir de la présente clause, et ce sans préjudice du droit pour Grosseron de réclamer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi. La résolution pourra s'appliquer non seulement à la commande en cause mais également à toutes les autres commandes en cours qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. De convention expresse, Grosseron pourra demander en référé la restitution des marchandises livrées.

3 Traitement des commandes – Prix – Délais de livraison : Les informations sur les Produits, prix et renseignements figurant sur les catalogues, documents et prospectus sont données à titre indicatif (présentation, forme, dimension, conception, matière ...). Un montant de frais de gestion de 17€ hors taxes sera facturé pour toute commande d'un montant inférieur ou égal à 90€ hors taxes. Nos prix sont ceux en vigueur au jour de l'achat, ils s'entendent hors taxes départ, et sans engagement. Nos devis, sauf spécifications particulières, sont valables un mois à partir de la date d'envoi. Nous recommandons à nos clients d'utiliser les références et désignations de nos catalogues. En cas de rédaction imprécise ou contradictoire, nous déclinons toute responsabilité sur les erreurs de livraison qui pourraient se produire. Les frais de retours pour « non conformité » qui en découleraient ne sauraient être à la charge de Grosseron. Les délais de livraison mentionnés sur nos devis ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les éventuels retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité ni responsabilité. Les éventuels retards ne peuvent donner lieu à résolution de la vente que si les Produits commandés ne sont pas expédiés dans les 30 jours au plus tard suivant l'expiration du délai indicatif de livraison et seulement si l'acheteur notifie à Grosseron, 8 jours au plus tard après l'expiration de ce délai indicatif qu'il entend user de ce droit de résolution. La résolution de la vente, ne peut donner lieu à dommages et intérêts ni pénalités. Si tous les Produits d'une même commande ne sont pas disponibles immédiatement, nous expédierons tout de suite, sauf instructions contraires portées sur le bon de commande, les Produits disponibles en magasin. Sauf mention expresse, nos Produits ne répondent pas au règlement DM (UE)2017745.

4 Transports – Expédition / Réception - Retour des marchandises : Tous les Produits dont le montant de la commande est égal ou supérieur à 390 € HT seront emballés et expédiés « franco de port et d'emballage » en France métropolitaine, sur quai ou accueil, au rez de chaussé, sans rendez vous, dans ces conditions et en dessous de ce seuil un forfait de 39 € HT est appliqué. Pour les expéditions de Produits encombrants ou fragiles, de type mobilier de laboratoire, hottes, sorbonnes, etc, ou à température dirigée, ou pour des livraisons sans quais, ni accueil, ou à l'étage, des frais de port, d'emballage et d'installation seront facturés. Les livraisons sur rendez-vous, sans accord préalable, sont refusées et les frais générés seraient à la seule charge du client. Dans tous les cas, le transfert des risques sur les Produits a lieu dès l'expédition des entrepôts de Grosseron. En conséquence, les Produits voyagent aux risques et périls du destinataire, il appartient à ce dernier de vérifier, dès réception, les qualités et nombres de Produits reçus en ouvrant si besoin les colis. En cas d'avarie ou de manquant, le client devra faire les réserves précises sur le document de transport, il devra confirmer l'avarie ou le manquant auprès du transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception (dans un délai de trois jours) conformément à la loi, le non respect de ces formalités empêche toute action à l'encontre du transporteur (Le client devra adresser une copie à Grosseron de façon à préserver, le cas échéant, ses recours à l'encontre du transporteur). Sans préjudice des dispositions susvisées à prendre vis à vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non conformité des Produits livrés ou Produits commandés, doivent être formulées par écrit dans les 3 jours de la réception. Tout retour de Produit doit être au préalable évalué par Grosseron. En cas de retour, il sera appliqué des frais de reprise à hauteur de 15% dudit Produit, avec un montant forfaitaire minimum de 15 € HT. Des frais de remise en état pourront être facturés en cas de détérioration ou de mauvaise utilisation du Produit.

5 Paiement : Sauf conditions particulières, toutes les commandes sont payables à la commande. Tout manquement à ses obligations entraînera l'annulation immédiate des conditions particulières du client et la possibilité pour Grosseron de suspendre ou d'annuler toute livraison en cours et/ou à venir. Le non-paiement de la facture entraînera à compter du jour suivant l'échéance, l'application d'intérêts de retard sur la base du taux légal X 3 majorés d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € HT. Tout paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte. Tout litige sur une ligne de facturation ne peut entraîner le non-paiement de la totalité de la facture. Tout litige s'avérant finalement inexact sera soumis à l'application des intérêts de retard.

6 Déchéance du terme de paiement : Tout retard de paiement entraîne l'exigibilité et l'intégralité des sommes dues même non échues.

7 Clause pénale : En cas d'impayé(s), l'acheteur supportera, sans qu'une mise en demeure soit nécessaire, la charge de la totalité des frais, débours, accessoires et honoraires générés par le recouvrement des sommes dues, notamment en cas de recours à une société de recouvrement, une pénalité étant due en tout état de cause par l'acheteur au titre des frais d'impayés et correspondant à 15% du montant principal exigible. Dans tous les cas, l'indemnité minimale forfaitaire pour frais de recouvrement visée par l'article L.441-6 du code de commerce de 40 € HT par facture sera due. Les frais judiciaires restent de surcroît et de droit, à la charge de l'acheteur.

8 Réserve de propriété : Grosseron conserve l'entière propriété des Produits jusqu'à paiement et encaissement complet effectif du prix facturé. Jusqu'à cette date, l'acheteur supportera le risque des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit. Grosseron se réserve le droit de reprendre possession des produits livrés jusqu'à parfait paiement de ceux ci. Grosseron pourra faire jouer ses droits de réserve de propriété pour l'une quelconque de ses créances sur la totalité de ses Produits en possession du client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et elle pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours. Cette reprise n'est pas exclusive d'autres procédures judiciaires que Grosseron pourra exercer. Le client s'interdit de transférer les Produits à un tiers à quelque titre que ce soit tant que Grosseron est son créancier. Dans tous les cas le client devra informer le Tiers de la réserve de propriété et Grosseron pourra revendiquer les Produits en quelques mains que ce soit et ce jusqu'à complet paiement. Dans le cas où les Produits viendraient à être incorporés à un bien immobilier, Grosseron est autorisée à procéder à leur démontage et à leur enlèvement, aux frais du client.

9 Garantie : Sauf stipulation contraire, la durée de garantie des matériels vendus est de douze mois à compter de la date de livraison. Pendant la période de garantie les pièces reconnues défectueuses par notre service technique seront remplacées ou remise en état gratuitement ; seuls les frais de retour en atelier ou les frais de déplacements du technicien resteront à la charge de l'acquéreur. La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants : remplacement des pièces d'usure, bris, altérations dues à l'usage, pannes ayant pour origine des causes extérieures (chocs, surtension, condensation, gel, inondation, surchauffe, transport, utilisation autre que les conditions normales d'emploi, etc). Dans tous les cas la garantie se limite au remplacement ou la remise en état des pièces défectueuses, elle ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts.

10 Responsabilité : L'étendue de la responsabilité de Grosseron pour les dommages directs liés au Produit ou service concerné ne peut pas dépasser le montant de la somme qui nous a été payée au titre de ce Produit ou service (au titre de la vente ou de la réparation, entretien, maintenance, contrôle etc des marchandises etc). La responsabilité de Grosseron ne pourra pas être engagée au titre des dommages immatériels, et/ou indirects et/ou consécutifs, subis par l'acheteur ou un tiers. Par dommages indirects, les parties conviennent d'entendre notamment les pertes de bénéfice, chiffre d'affaires, données ou usage de celles-ci etc. Ces stipulations qui répartissent le risque entre les parties ont pour Grosseron un caractère essentiel, les prix proposés et convenus reflétant cette répartition du risque et la limitation de responsabilité qui en résulte.

11 Juridiction et loi applicable : Pour toute contestation (liée aux CGV, leur interprétation, acceptation, exécution, les contrats de vente etc) le Tribunal de Commerce de Nantes sera le seul compétent, et la loi française applicable.

12 Déchets d'équipements électriques et électroniques : Grosseron participe au financement de la prévention et de la gestion des EEE collectés. Elle assure l'organisation de la collecte et le traitement des déchets issus des équipements électriques et électroniques professionnels qu'il a mis sur le marché après le 13 Août 2005 conformément à l'article 18 du décret n°2005-859. L'utilisateur final informera Grosseron dès que lesdits équipements auront atteint leur fin de vie ou lorsqu'il souhaitera pourvoir à leur remplacement. La prestation de reprise, d'organisation et de traitement sera facturée à l'utilisateur final. Si l'acquéreur est un distributeur, un revendeur ou un intégrateur il incombe à celui-ci d'informer son client des obligations contenues dans le décret n°2005-829 ; s'il omet de l'informer le distributeur devra assurer à ses frais la collecte et le traitement des déchets issus des équipements électriques et électroniques.

13 Données personnelles : Aux fins principalement de la bonne exécution des relations commerciales et contractuelles, Grosseron traite certaines données personnelles de ses interlocuteurs personnes physiques, salariés ou mandataires sociaux du Client. La base juridique de ces traitements est l'exécution du contrat entre les parties (créer et gérer le compte, les commandes, le suivi, le transport, les réclamations etc), et sur le fondement de son intérêt légitime, la connaissance client, la prospection, le marketing ou la publicité ciblée. Ces données peuvent être transmises à des tiers ou sous traitant en charge de l'exécution des finalités visées ci-dessus, ou à des fins techniques (informatique, hébergement etc) ou sur le fondement d'une obligation législative ou réglementaire ou sur réquisition d'une autorité administrative ou judiciaire. Lors de sa navigation sur le site internet de Grosseron, Grosseron peut collecter des informations personnelles du Client par l'usage des cookies afin de mieux le connaître et de lui communiquer des informations adaptées à ses besoins. Le Client peut s'y opposer en désactivant cette fonction, pour plus de précisions, rendez-vous sur la page "mentions légales - utilisation des cookies" de Grosseron.com. Vous pouvez exercer des droits conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles (accès, rectification, opposition, limitation) et nous contacter par courrier à l'adresse du siège social ci-dessus -service Juridique. Lors de votre exercice de droits, vous devez préciser un numéro de commande. Grosseron veille à mettre en œuvre les mesures techniques appropriées permettant d'accorder un niveau de sécurité des données au moins de même niveau à celui exigé en France. Le Client s'engage à informer Grosseron de toute mise à jour relative aux données personnelles des salariés et mandataires sociaux concernés. Grosseron s'engage à conserver les données personnelles du salarié ou mandataires sociaux du Client pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées, augmentée d'un délai de 10 années à compter du dernier contact avec lui compte tenu des impératifs de prescription.